CitiVélo
GRAND NARBONNE

Optez pour la longue durée

Louez votre vélo à assistance électrique pour une **durée de 1, 3, 6 ou 12 mois** renouvelable 1 fois pour une **durée totale de location de 18 mois maximum** pour les vélos à assistance électriques ; et **6 mois maximum** pour les vélos Cargos ou Longtails.

170 vélos
100 % ELECTRIQUES

160 vélos de ville

4 CARGOS

6 LONGTAILS

COMMENT LOUER VOTRE CITIVÉLO ?

1 INSCRIPTION

Directement en ligne sur www.citibus.fr rubrique “Citivélo”

Prenez rendez-vous à la Citiboutique au 04 68 90 18 18 puis présentez vous avec les pièces suivantes :

- une pièce d’identité (personne majeure uniquement)
- un justificatif de domicile (être habitant du Grand Narbonne)
- un RIB (pour le dépôt de garantie)
- votre règlement par CB (+ un dépôt de garantie sera également réalisé)

2 REPARTEZ AVEC VOTRE VÉLO

Vous gardez votre vélo chez vous et l’entretenez pour toute la durée du contrat. En dehors de Narbonne, une livraison est possible sur demande.

3 RESTITUTION DE VOTRE VÉLO

Votre location se termine, prenez rendez-vous au 04 68 90 18 18 ou directement sur citibus.fr dans la rubrique CitiVélo avec un conseiller Citivélo pour :

- restituer votre vélo

OU

- renouveler votre abonnement

Une vérification de l'état du vélo sera réalisée par un agent Citivélo en votre présence.

LES TARIFS

CitiVélo
GRAND NARBONNE

- **GAMME TARIFAIRE**

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Vélo de ville	35 €	90€	150€	300€
Cargo ou Longtail	60 €	150€	-	-

- **BON PLAN : TARIFS ABONNÉS CITIBUS**

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Vélo de ville	25 €	75€	125€	250€
Cargo ou Longtail	50 €	100€	-	-

DÉPÔT DE GARANTIE & ASSURANCE

Pour chaque location, un dépôt de garantie de 900€ (vélo à assistance électrique) ou de 1500€ (vélo cargo ou longtail) vous sera demandé. Il sera réalisé par un mandat de prélèvement SEPA où il n’y a pas d’encaissement.

Ce dépôt de garantie n’est encaissé dans son intégralité qu’en cas de perte, de vol du vélo ou de la batterie ou en cas de fortes dégradations du vélo. Ce montant sera défini selon la fiche de réparation établie lors de l’état des lieux de retour.

L’assurance du vélo est à la charge du locataire (responsabilité civile, casse, perte, vol... est préconisée). Une solution d’assurance complémentaire, couvrant la valeur de la caution vous sera proposée lors de votre réservation en ligne. Elle n’est pas obligatoire.

LES ACCESSOIRES

Pour toute souscription à un abonnement CitiVélo, un kit sécurité vous sera remis gratuitement.
Il comprend : un gilet de sécurité, un antivol et un guide d’utilisation de la batterie.

INFO PRIME TRANSPORT

Profitez d’un remboursement de 50% du prix de la location !

La prime transport est applicable sur la location de vélo. L’employeur prend en charge 50% du montant de la location *(Article L3261-1 à L3261-4 du code du travail)*

Renseignez vous auprès de votre employeur !